



Guide des tarifs municipaux 2022 / 2023

Approuvé par délibérations n°22/15 du 14 juin 2022
et n°22/41 du 16 décembre 2022

Mairie de Le Pin

Accueils périscolaires et de loisirs (matin, soir, mercredi, vacances), restauration scolaire, étude surveillée

Location de salles (salle des fêtes – salle polyvalente)

Location de matériel

Concession cimetière

Photocopies

Courts de tennis

Occupation du domaine public



SOMMAIRE

A. Principes généraux et modes de tarification.	3
PRINCIPES GÉNÉRAUX	3
1- Tarifs uniques	
2- Tarifs en fonction des ressources du foyer	
MODE DE TARIFICATION ET PÉRIODICITÉ SELON LES PRESTATIONS	4
1- Tarifs uniques	
2- Tarifs soumis au quotient familial	
3- Périodicité tarifaire	
B. Les tarifs	5
I. Enfance	5
1) Restauration scolaire	
2) Étude surveillée	
3) Accueil périscolaire matin et/ou soir	
4) Accueil des mercredis matin avec et sans repas	
5) Accueil des mercredis journée et vacances scolaires (repas compris)	
II. Location	8
1) Salle des fêtes	
2) Salle polyvalente	
3) Matériels	
4) Courts de tennis	
III. Cimetière	9
1) Concession	
2) Columbarium	
3) Caverne	
4) Taxe d'inhumation	
IV. Proximité et citoyenneté	10
1) Photocopies	
2) Occupation du domaine public communal	

A • Principes généraux et modes de tarification

• PRINCIPES GÉNÉRAUX

Pour rendre accessibles les services municipaux au plus grand nombre, la Municipalité, selon le type de prestation, a adapté ses modalités de tarification comme suit :

1- Tarifs uniques

2- Tarifs en fonction des ressources du foyer :

- Quotient familial (20 tranches)

Tranches	Quotient familial
A	Moins de 400 €
B	400.01 € à 425 €
C	425.01 € à 475 €
D	475.01 € à 525 €
E	525.01 € à 600 €
F	600.01 € à 675 €
G	675.01 € à 750 €
H	750.01 € à 850 €
I	850.01 € à 950 €
J	950.01 € à 1 050 €
K	1 050.01 € à 1 150 €
L	1 150.01 € à 1 250 €
M	1 250.01 € à 1 350 €
N	1 350.01 € à 1 450 €
O	1 450.01 € à 1 600 €
P	1 600.01 € à 1 800 €
Q	1 800.01 € à 2 000 €
R	2 000.01 € à 2 200 €
S	2 200.01 € à 2 400 €
T	Plus de 2400 €

• MODES DE TARIFICATION SELON LES PRESTATIONS

1) Tarifs uniques

Enfance	<ul style="list-style-type: none">• Restauration scolaire• Étude surveillée
Location	<ul style="list-style-type: none">• Salle des fêtes• Salle polyvalente• Matériels• Court de tennis
Cimetière	<ul style="list-style-type: none">• Concession• Columbarium• Cavurnes• Taxe d'inhumation
Action population	<ul style="list-style-type: none">• Photocopie• Occupation du domaine public communal

2) Tarifs soumis au quotient familial – 20 tranches

Enfance	<ul style="list-style-type: none">• Accueil périscolaire : matin et/ou soir• Mercredi matin avec ou sans repas• Mercredi journée et vacances scolaires repas compris
----------------	--

3) Périodicité tarifaire

- 1- **La périodicité est en année scolaire** : du premier jour de l'année scolaire au dernier jour des vacances d'été pour les prestations relatives à l'enfance.
- 2- **La périodicité est en année civile** : du 1^{er} janvier au 31 décembre pour les autres prestations

B • Les tarifs

I - ENFANCE

1) Restauration scolaire

- Pour les classes maternelles et élémentaires : 2.97 €
- Pour les adultes (repas spécifiques adultes) : 3.18 €
- Pour les extérieurs : 4.24 €

2) Étude surveillée

Les parents ont la possibilité de mettre à l'étude surveillée leurs enfants encadrés par les instituteurs/institutrices de l'école Etienne MARTIN.

- la prestation est de 1.30 € par jour.

3) Accueil périscolaire matin et/ou soir

- De la tranche A à K des quotients familiaux : Tarif Pinois : 1.30 € la prestation
Tarif extérieur : 4.00 € la prestation
- De la tranche L à T des quotients familiaux : Tarif Pinois : 1.50 € la prestation
Tarif extérieur : 4.50 € la prestation

4) Accueil des mercredis matin avec et sans repas

Tranches	Famille 1 enfant		Famille 2 enfants		Famille 3 enfants et plus	
	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas
A	2.00 €	4.97 €	1.80 €	4.77 €	1.50 €	4.47 €
B	2.10 €	5.07 €	1.90 €	4.87 €	1.70 €	4.67 €
C	2.20 €	5.17 €	2.00 €	4.97 €	1.80 €	4.77 €

Tranches	Famille 1 enfant		Famille 2 enfants		Famille 3 enfants et plus	
	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas
D	2.30 €	5.27 €	2.10 €	5.07 €	1.90 €	4.87 €
E	2.40 €	5.37 €	2.20 €	5.17 €	2.00 €	4.97 €
F	2.60 €	5.57 €	2.40 €	5.37 €	2.20 €	5.17 €
G	2.80 €	5.77 €	2.60 €	5.57 €	2.40 €	5.37 €
H	3.00 €	5.97 €	2.80 €	5.77 €	2.60 €	5.57 €
I	3.20 €	6.17 €	3.00 €	5.97 €	2.80 €	5.77 €
J	3.40 €	6.37 €	3.20 €	6.17 €	3.00 €	5.97 €
K	3.60 €	6.57 €	3.40 €	6.37 €	3.20 €	6.17 €
L	3.80 €	6.77 €	3.60 €	6.57 €	3.40 €	6.37 €
M	4.00 €	6.97 €	3.80 €	6.77 €	3.60 €	6.57 €
N	4.30 €	7.27 €	4.10 €	7.07 €	3.90 €	6.87 €
O	4.60 €	7.57 €	4.40 €	7.37 €	4.20 €	7.17 €
P	4.90 €	7.87 €	4.70 €	7.67 €	4.50 €	7.47 €
Q	5.30 €	8.27 €	5.00 €	7.97 €	4.70 €	7.67 €
R	5.70 €	8.67 €	5.40 €	8.37 €	5.10 €	8.07 €
S	6.10 €	9.07 €	5.80 €	8.77 €	5.50 €	8.47 €
T	6.50 €	9.47 €	6.20 €	9.17 €	5.90 €	8.87 €
Communes extérieures	Sans repas		16.00 €	Avec repas		20.24 €

**5) Accueil des mercredis journée et vacances scolaires
(repas compris)**

Tranches	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants et plus
A	6.12 €	5.82 €	5.52 €
B	6.32 €	6.02 €	5.72 €
C	6.52 €	6.22 €	5.92 €
D	6.72 €	6.42 €	6.12 €
E	6.92 €	6.62 €	6.32 €
F	7.12 €	6.82 €	6.52 €
G	7.42 €	7.12 €	6.82 €
H	7.72 €	7.42 €	7.12 €
I	8.22 €	7.92 €	7.62 €
J	8.72 €	8.42 €	8.12 €
K	9.22 €	8.92 €	8.62 €
L	9.72 €	9.42 €	9.12 €
M	10.22 €	9.92 €	9.62 €
N	10.72 €	10.42 €	10.12 €
O	11.22 €	10.92 €	10.62 €
P	11.72 €	11.32 €	10.92 €
Q	12.72 €	12.32 €	11.92 €
R	13.72 €	13.32 €	12.92 €
S	14.72 €	14.22 €	13.72 €
T	15.72 €	15.02 €	14.32 €
Communes extérieures	32.00 €		

II - LOCATION

1) Salle des fêtes

- du samedi 08h30 au dimanche 08h30 :	Tarif Pinois :	300 €
	Tarif extérieur :	700 €
- du samedi 08h30 au dimanche 19h00 :	Tarif Pinois :	450 €
	Tarif extérieur :	1 100 €
- le dimanche de 09h30 à 19h00 :	Tarif Pinois :	250 €
	Tarif extérieur :	600 €

2) Salle polyvalente

- du vendredi 16h au samedi 8h30	Tarif Pinois :	500 €
	Tarif extérieur :	1 000 €
- Du vendredi 16h au dimanche 19 h	Tarif Pinois :	1 200 €
	Tarif extérieur :	3 000 €
- du samedi 08h30 au dimanche 08h30 :	Tarif Pinois :	500 €
	Tarif extérieur :	1 000 €
- du samedi 08h30 au dimanche 19h00 :	Tarif Pinois :	800 €
	Tarif extérieur :	2 000 €
- le dimanche de 09h30 à 19h00 :	Tarif Pinois :	500 €
	Tarif extérieur :	1 000 €

3) Matériels

- Mange debout	10 € par jour
- Barnum de 3m x 3m	50 € par jour

4) Court de tennis

La possibilité est accordée aux particuliers de louer un court de tennis extérieur pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Des créneaux de 2h00 sont accordés pour la somme de 4.00 €.

Une caution de 40.00 € devra être déposée à l'accueil de la mairie en cas de perte de clés.

III - CIMETIERE

1) Concession

- pour une durée de 15 ans :	150.00 €
- pour une durée de 30 ans :	300.00 €
- pour une durée de 50 ans :	600.00 €

2) Columbarium

- pour une durée de 10 ans :	300.00 €
- pour une durée de 15 ans :	450.00 €
- pour une durée de 30 ans :	880.00 €

3) Caverne

- pour une durée de 10 ans :	315.00 €
- pour une durée de 15 ans :	630.00 €
- pour une durée de 30 ans :	945.00 €

4) Taxe inhumation

Le montant de la taxe est de 35.00 €

IV - PROXIMITÉ ET CITOYENNETÉ

1) Photocopies

- Format A4 : Copie en noir et blanc : 0.20 € la page
Copie en couleur : 0.50 € la page
- Format A3 : Copie en noir et blanc : 0.50 € la page
Copie en couleur : 1.00 € la page

2) Occupation du domaine public communal

Pour les commerces ambulants à usage commercial et/ou artisanal :

- Tarif ponctuel : 15 € par jour
- Forfait pour 1 jour par semaine : 150 € par an

Pour les chantiers et opérations d'aménagements :

DESIGNATION	Tarif par jour	Tarif par semaine	Tarif par mois
Echafaudage fixe ou mobile	5 €/ml	15 € / ml	
Benne à gravats, matériaux de chantier	5 €		
Bungalow de chantier		26 € / m ²	
Bureau de vente		5 € / m ²	
Sanitaires provisoires		5 € / m ²	
Ligne électrique provisoire			10 €/poteau
La notion de constat s'entend pour les occupations du domaine public sans autorisation, quel qu'en soit le motif, et ne faisant pas obstacle aux contraventions de grande voirie. Le constat d'occupation illicite du domaine public donne lieu à une pénalité d'un montant de trois fois le coût unitaire applicable.			

